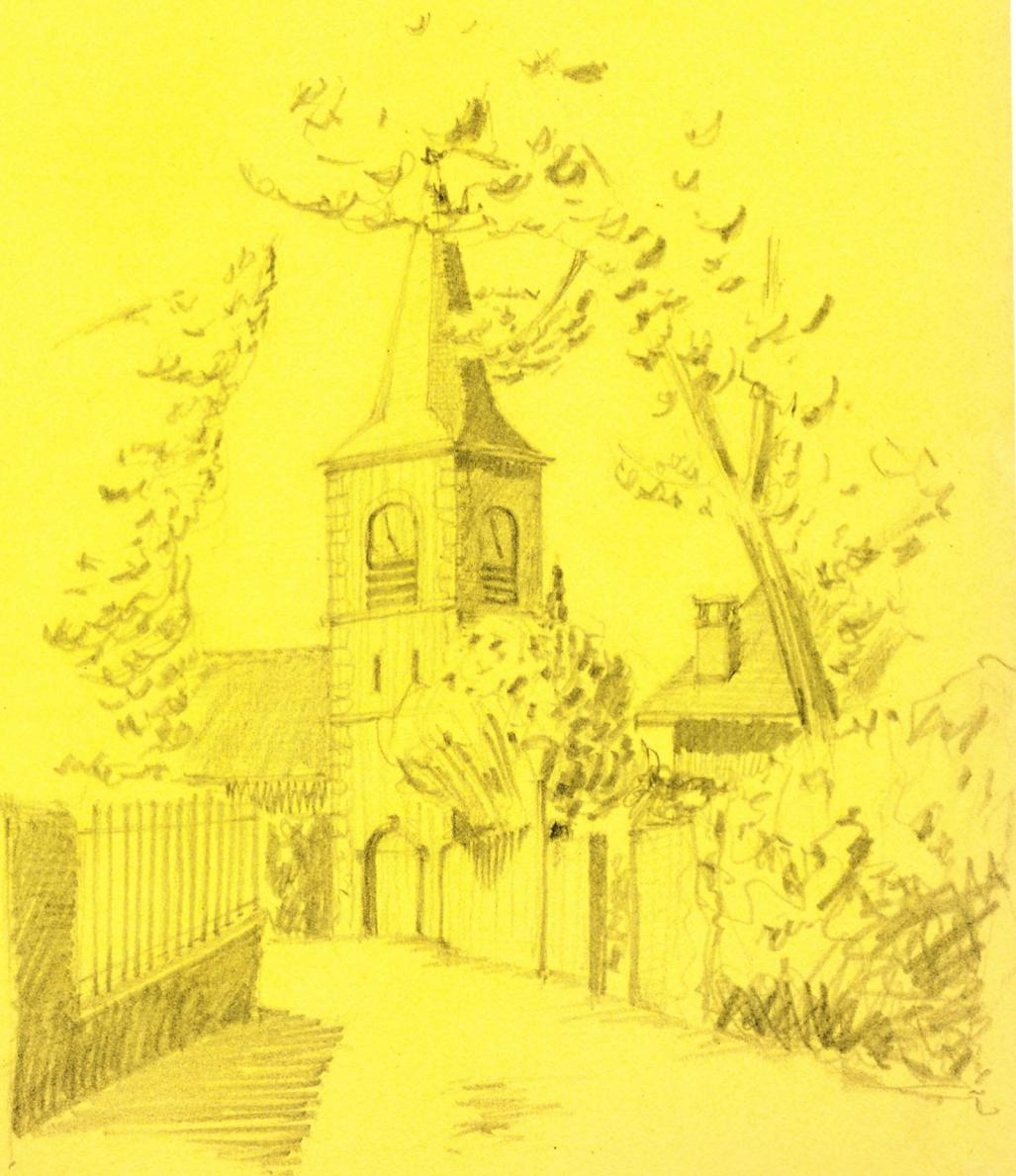


BULLETIN D'INFORMATION DE
L'ASSOCIATION DÉMOCRATE-CHRÉTIENNE
DE CONFIGNON

LE BOSQUET



DANS CE NUMERO :

- Billet du Président, M. Berthet
 - Budget 1978
 - Baisse des centimes additionnels communaux
grâce au PDC , R. Jollien, maire
 - Autoroute de contournement - liaison autoroutière
sous-lacustre, G. Holdener
 - Maurice Blanchet nous a quitté en janvier, L. Berthet
 - Proposition socialiste et réponse
de notre comité, La présidence
 - Nouveau groupe scolaire de Confignon, G. Holdener
 - Information : - commission administrative
de l'Hospice Général
 - nouveau club en formation, G. Holdener
 - Club des Aînés de Bernex-Confignon
 - Action sociale, M. Girod
-

LE BILLET DU PRÉSIDENT

Chers Amis,

C'est avec un vif plaisir, en tant que président de notre association, que je vous convie à notre assemblée générale annuelle qui se tiendra le 16 mai 1978 à 20h. dans notre salle de réunions.

Notre comité compte sur la présence nombreuse de tous nos amis et sympathisants. Cette assemblée annuelle doit être l'occasion pour tous nos membres de resserrer nos contacts et de favoriser l'établissement de nouveaux dialogues.

En effet, je suis sûr que beaucoup de personnes, je pense spécialement aux jeunes, devraient davantage s'intéresser à la vie politique de notre commune.

De même, nous aimerions connaître leurs suggestions et qu'ils expriment leurs désirs, afin de les faire participer plus activement à notre vie locale.

La deuxième partie de nos assemblée sera réservée à un exposé de Monsieur Jean-Philippe Maître, député au Grand Conseil, que nous accueillerons avec beaucoup de plaisir à Confignon. Monsieur Maître nous informera et nous renseignera sur la prise de position du PDC quant à la loi fédérale du 24 juin sur la protection de la grossesse et les caractères punissables de son interruption.

Comme chaque année, une sympathique verrée suivra notre assemblée et permettra à chacun, s'il le désire, de s'entretenir avec les membres de notre fraction au Conseil Municipal.

Je vous remercie de nous réserver votre soirée du 16 mai et d'avance je vous souhaite une cordiale bienvenue.

M. BERTHET

BAISSE DES CENTIMES ADDITIONNELS COMMUNAUX

GRÂCE AU P D C

Lors de l'adoption du budget communal pour 1978, le Conseil Municipal, sur proposition de notre maire René Jollien, a accepté de diminuer de 2 le nombre des centimes additionnels. Seuls les conseillers socialistes se sont opposés à cette mesure.

Comme chacun le sait, la situation financière de la commune est saine. Année après année, le rendement des centimes additionnels s'est accru, des excédents de recettes ont été réalisés et des sommes importantes ont pu être mises en réserve, qui aident de manière heureuse au financement de la nouvelle école.

Compte tenu de cette situation et parce que l'équipement de la commune est exécuté en très grande partie, il ne se justifiait pas de maintenir la charge des contribuables de Confignon à un niveau dépassant ce qui est strictement nécessaire. D'où la réduction proposée, qui est parfaitement compatible avec nos besoins budgétaires.

Selon toute probabilité, les conseillers socialistes se sont opposés à cette baisse parce que, à l'avenir, elle pourrait les empêcher de proposer de nouvelles dépenses. Or, les citoyens veulent des économies dans la gestion publique, et ils réclament aussi des allègements fiscaux. La décision qu'a prise le conseil municipal correspond donc tout à fait à leurs vœux.

René JOLLIEN, maire

BUDGET 1978

RECETTES

50. Administration

Recettes diverses

50.30	Finances de naturalisation	---
50.31	Amendes	1'000.--
50.32	Recettes diverses	1'000.--

51. Finances

Produit de la fortune

51.00	Intérêts des fonds placés	20'000.--
-------	---------------------------	-----------

Recettes fiscales

51.10	Centimes additionnels communaux	1.300'000.--
51.11	Fonds de péréquation financière	65'000.--
51.12	Produit de la taxe fixe	23'000.--
51.13	Part sur impôts sur certains bénéfiques immobiliers	---
51.14	Part sur taxes des compagnies d'assurances	7'300.--

Subventions et rétrocessions

51.20	Redevances des services industriels	40'000.--
-------	-------------------------------------	-----------

51.20	Fonds d'équipement communal	95'000.--
51.22	Autres subventions et rétrocessions	---
51.23	Aide fédérale	---

Recettes diverses

51.30	Recettes diverses	---
-------	-------------------	-----

53. Police municipale, état civil

Recettes diverses

53.30	Produit de l'état civil	200.--
53.31	Produit des permissions de police	100.--

54. Travaux Publics

Produit de la fortune et des exploitations

54.00	Location immeubles et emplacements communaux	4'000.--
54.01	Concessions au cimetière	1'000.--

Subventions et rétrocessions

54.20	Part de l'Etat pour routes et canalisations	9'500.--
54.21	Autres subventions du Département des Travaux Publics	6'900.--
54.22	Autres subventions et rétrocessions	4'000.--

Recettes diverses

54.30	Recettes diverses	2'000.--
-------	-------------------	----------

Total des recettes

1.580'000.--

=====

DEPENSES

60. Administration

Autorités

60.00	Indemnités aux conseillers administratifs, maires et adjoints	7'000.--
60.01	Indemnités aux conseillers municipaux	3'000.--

Dépenses pour le personnel

60.10	Traitement des employés administratifs	30'000.--
60.16	Prestations sociales en faveur du personnel	12'000.--
60.17	Contributions aux caisses de compensation AVS AI et ALFA	12'000.--
60.18	Indemnités spéciales	1'500.--

Dépenses générales

60.20	Assurances diverses	4'500.--
60.21	Fournitures, impressions, frais de reliure, livres, journaux, etc...	2'500.--
60.22	Matériel et mobilier administratifs	5'000.--
60.23	Frais de port, de téléphone et chèques-postaux	3'000.--
60.25	Frais généraux divers	30'700.--

Subventions et rétrocessions

60.30	Allocations aux sociétés communales	10'000.--
60.31	Autres allocations	8'000.--

AUTOROUTE DE CONTOURNEMENT

LIAISON AUTOROUTIÈRE SOUS-LACUSTRE

La pétition pour la traversée du lac en tunnel soutenue par notre comité est un grand succès. 21'687 signatures ont été récoltées dans un laps de temps très court, dont 21'540 ont été déposées à la Chancellerie.

Cette réussite est non seulement due à la qualité du nouveau projet qui répond aux critères de choix en matière d'économie, d'écologie, de circulation et d'urbanisme de notre canton exigü, mais également à la perspicacité de l'Association pour la sauvegarde de Confignon, à laquelle on se doit de rendre un nouvel hommage.

Les moyens importants mis en oeuvre pour tenter de discréditer la valeur de ce projet n'ont pas eu la portée souhaitée par leurs auteurs auprès des députés. Après de longs débats le rapport et le projet de loi du Conseil d'Etat ont été renvoyés en commission du Grand Conseil.

La tenacité de divers groupements apolitiques, à tendance écologique, a enfin sensibilisé nos élus cantonaux. La nécessité d'une autoroute de contournement pour l'extension d'une Genève de 800'000 ha est sérieusement remise en cause.

L'association pour la sauvegarde de Confignon a invité Monsieur René Jollien, maire, à organiser une séance d'information publique durant laquelle le C.T.L. présentait son projet.

La fraction DC de Confignon a soutenu énergiquement cette requête qui, par vote consultatif, a été approuvée à l'unanimité des conseillers moins deux abstentions.

Une résolution du Conseil Municipal suivra cette présentation. Nous souhaitons que vous assistiez nombreux à cette information.

G. HOLDENER

MAURICE BLANCHET

NOUS A QUITTE EN JANVIER.....

Nous étions amis sur les bancs de l'école, n'est-ce pas lui qui m'a conduit par la main le premier jour de mon collège... puis la vie nous a séparés. Pourtant que d'aventures communes. Le bord de l'Aire était notre royaume, du héron maintenant empaillé au Musée d'Histoire Naturelle, aux nids si bien cachés des tourterelles, l'élevage clandestin des couleuvres, rien n'échappait.

Nous nous sommes retrouvés en septembre 1939 alors que sur la place de Pompages, vêtu d'une peau de chèvre, il dansait "La faune du Bois Mormont" puis le long des routes de la mobilisation.

Puis la vie nous a séparés à nouveau, mais pas tout à fait. Il y avait sa peinture, ses écrits, en 1958, son livre sur Robert Hainard, jusqu'à cette année "Le Castor et son Royaume". Tout ce qui est beau, libre sur la terre, tout ce royaume lui appartenait, parce que Maurice l'aimait, savait l'admirer, savait le traduire.

Dans la tradition des naturalistes genevois, ses connaissances allaient de l'ornithologie à la botanique, et dans le monde passionné des observateurs il faisait autorité bien au-delà de nos frontières. Il avait été reçu membre d'honneur de la Ligue suisse pour la Protection de la Nature au titre de Père des Castors.

Et c'est aussi pourquoi en ce jour de janvier, l'église de notre village, bien trop petite, abritait tous ceux qui le connaissaient et ne l'ont pas oublié, tous ceux qui comme lui sont sensibles aux beautés de la nature et à la poésie.

Si vous n'avez pas bien connu Maurice. lisez et relisez le prologue de son dernier livre. Après vous connaîtrez bien Maurice et du coup vous saurez ce qu'était Confignon autrefois.

Sa modestie cachait tout ce qu'il nous a laissé, fresque de l'église, plafond de la salle du Conseil, recensement des arbres et des haies, idée reprise par de nombreuses communes, et la fête du Feuillu nous est conservée.

Merci Maurice

L. BERTHET

PROPOSITION DU PARTI SOCIALISTE SUISSE - Section de Confignon

"Afin de faire participer un plus grand nombre de citoyens de notre commune à la vie politique, notre section a l'intention d'organiser d'ici à mars 1979, différents débats contradictoires.

Nous nous permettons donc de prendre contact avec vous afin d'étudier la mise sur pied de ces débats. Thèmes, animations, dates, etc. seront bien entendu choisis d'un commun accord entre les différents partis politiques

Nous pensons qu'il serait bon qu'une première séance de travail ait lieu dans le courant de mai 1978 et nous attendons de vos nouvelles à ce sujet ".

REPOSE DE LA SECTION D.C. DE CONFIGNON

"L'association démocrate-chrétienne de Confignon ne juge pas opportun et utile de s'associer avec la section de Confignon du parti socialiste suisse pour la mise sur pied de débats contradictoires.

En effet, si nous nous référons à l'opposition systématique et stérile de ses représentants lors des séances du Conseil Municipal, nous sommes certains qu'une telle collaboration déboucherait sur un échec.

En regrettant de ne pouvoir accéder favorablement à votre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées ."

* * *

NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DE CONFIGNON

C'est avec plaisir que nous vous confirmons que notre nouvelle école sera inaugurée officiellement le vendredi 2 juin 1978.

Le corps enseignant de Confignon prendra possession des locaux en accord avec le Département de l'Instruction Publique le vendredi 2 juin 1978.

Les élèves des degrés élémentaires et primaires reprendront donc leur classe sitôt la fin des vacances d'été dans des conditions optimales.

Entretemps, les salles de sport et de rythmique seront mises à disposition des organisateurs de la Fête Fédérale de Gymnastique.

Notre nouvelle école sera ouverte au public les vendredis 30 juin et samedi 1er juillet 1978 afin de se faire une opinion concrète de l'importance de cette réalisation qui a largement suscité l'attention de vos élus.

Nous souhaitons une visite de tous les confignonais. Le retard que l'on constate dans la durée des travaux, en partie dû aux mauvaises conditions météorologiques peut être compensé par la qualité de l'ouvrage, tant en ce qui concerne son architecture, le choix des matériaux que leur mise en oeuvre.

Vous serez informés des conclusions relatives à cet ensemble et susceptibles de vous intéresser, dès qu'elles seront rapportées par le président de la commission du nouveau groupe scolaire.

G. HOLDENER

INFORMATION..... INFORMATION INFORMATION

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L'HOSPICE GENERAL

Les membres des commissions administratives de l'Hospice sont élus pour 4 ans. Madame Michelle Girod a été élue par le Grand Conseil, au premier tour de scrutin, en remplacement de Madame Blanche Deslarzes.

Mme Girod s'occupera tout spécialement de la sous-commission des personnes âgées et de celle du B.I.S. - C.R.E.D.I.S. où elle a été élue au poste de vice-présidente.

Le Président

NOUVEAU CLUB EN FORMATION

Le tennis de table est un sport qui semble susciter l'intérêt de nos habitants et plus particulièrement des jeunes.

Environ septante personnes assistaient à la présentation de ce sport à la salle communale de Confignon, suivie de magistrales démonstrations.

Le comité provisoire va constituer officiellement ce club

Nous accueillons favorablement cette nouvelle initiative et nous lui souhaitons un succès durable. Nos Autorités sauront apprécier la ténacité des initiants en répondant favorablement et dans la mesure de leurs possibilités aux besoins de ce nouveau club.

G. HOLDENER

CLUB DES AINES DE BERNEX - CONFIGNON

L'assemblée générale du Club des Aînés de Bernex-Confignon a eu lieu le 2 mars 1978 en présence d'une centaine de membres.

Le représentant de la commune de Confignon de notre fraction a été très impressionné par les inombrables activités de ce club résumées avec soin et précision dans le rapport de sa présidente Madame Reymond-Denzler.

La projection d'un film sonore retraçait quelques-unes des nombreuses "sorties" effectuées tout au long de l'année écoulée où l'ont pouvait apprécier la gaité et la bonne humeur des participants.

Avec la collaboration d'un jeune animateur de l'Hospice Général de Genève, le C.A.B.C. organise avec panache voyages, visites, oeuvres et activités créatrices de tout genre, gymnastique adaptée, etc.. pour l'agrément des loisirs de ses membres.

Ce club nous demande à l'instar des autres fractions d'informer la population qu'il a récemment ouvert ses portes à toute personne ayant atteint 55 ans.

C'est avec plaisir que nous portons cette nouvelle à votre connaissance en encourageant vivement les intéressés à ce joindre à ce sympathique et actif Club des Aînés de Bernex-Confignon, en téléphonant au No 57.15.10 le matin.

Georges HOLDENER

Membre de la commission culturelle
et sociale

ACTION SOCIALE

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal, il a été fait mention d'une lettre adressée aux responsables municipaux, lettre qui avait la teneur suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Adjoints,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Lors d'un entretien qu'a bien voulu m'accorder M. Jollien, maire de notre commune, je me suis permis de proposer à votre approbation l'action sociale suivante :

Etant donné la nouvelle franchise de 50 Fr. à la charge de l'assuré lorsque ce dernier demande une feuille de maladie, il est grave de constater que les mesures préventives de dépistage se font avec plus de restriction, car pour certains budgets, cette prévention devient un luxe.

Je voudrais proposer dans un domaine, celui de la prise de la tension artérielle, un service dont la fréquence reste à définir.

Proposition : Une fois par mois, à jour fixe, une infirmière diplômée, déjà contactée et qui m'a donné son accord de principe, se trouverait peut-être à la salle de la garderie de 5 à 8 h. ou plus ou moins. Son rôle serait d'alerter les personnes ayant trop ou pas assez de pression artérielle et de leur recommander alors de consulter leur médecin traitant. L'infirmière serait rétribuée et la somme modique serait à convenir. Il est bien entendu que ce service serait gratuit pour les usagers. Je m'engage à être présente aux séances aussi souvent que mes obligations me le permettront.

Je pense que ce dépistage rendra service aux habitants de Confignon et j'espère qu'il trouvera un accueil favorable auprès de nos élus. Merci d'avance.

Michelle GIROD

Nous espérons que cette initiative rencontrera l'approbation des responsables et qu'elle sera appréciée par la population de notre village.

"MIEUX VAUT PREVENIR QUE GUERIR"